

# L'OBÉISSANCE

## DANS LA VIE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

### Introduction

1. L'obéissance est au cœur de la mission et de l'unité de la Compagnie, et un lien spécial d'obéissance unit celle-ci au pape, « successeur de Saint Pierre et Vicaire du Christ sur la terre », comme Ignace l'appelait habituellement. La Compagnie se doit donc d'approfondir et de renouveler constamment sa vie d'obéissance. Les quatre dernières Congrégations Générales n'ont pas omis d'aborder ce thème, et la 35<sup>ème</sup> Congrégation Générale confirme leurs directives et leurs normes<sup>1</sup>. Nous éprouvons toutefois le besoin d'ajouter une parole d'encouragement et d'orientation adaptée aux circonstances présentes, et de répondre au désir exprimé par le pape Benoît XVI que nous traitons du quatrième vœu.<sup>2</sup> Nous le ferons en commençant, comme nous y convie le Concile Vatican II<sup>3</sup>, par une réflexion sur la Sainte Écriture et sur le charisme de notre Fondateur.

### L'expérience de Saint Ignace et des Premiers Compagnons

2. Les origines de la mystique du service de Saint Ignace et de ses premiers compagnons se trouvent dans l'expérience des Exercices Spirituels. Dans les méditations de la première semaine<sup>4</sup>, ils ont expérimenté l'amour miséricordieux que Dieu leur manifestait dans le Christ. Dans les contemplations de la deuxième semaine, et spécialement l'Appel du Roi éternel<sup>5</sup>, ils se sont sentis appelés à « faire des offrandes de plus grande valeur »... « offrant toute leur personne à la peine ».<sup>6</sup> Dans la méditation sur les Deux Étendards<sup>7</sup>, ils demandèrent d'être placés sous l'Étendard du Christ, afin de mettre en pratique leur union avec le Christ et sa puissance, comme une grâce de l'Esprit du Seigneur<sup>8</sup>. Le désir de chacun d'eux était de pouvoir dire « qu'il pense avec des pensées du Christ, qu'il veuille avec la volonté du Christ, qu'il se souvienne avec la mémoire du Christ ; qu'il est et vit et agit non plus de lui-même, mais entièrement dans le Christ ».<sup>9</sup>

3. Le désir des premiers compagnons d'accompagner le Christ et de se dépenser à son service, pour que tous les hommes et les femmes puissent être sauvés et libérés de leur souffrance et de leur esclavage, se concrétisa dans le vœu qu'ils prononcèrent à Montmartre en 1534. Ils promirent alors, si leur projet de se rendre en Terre Sainte ne pouvait se réaliser, de se mettre à la disposition du pape pour qu'il les emploie là où il jugerait que ce serait davantage à la gloire de Dieu et plus utile pour les âmes<sup>10</sup>. Cette offrande des premiers

---

<sup>1</sup> Cf. NC 149-156 ; 252-262 ; CG 31, D. 17 ; CG 32, D. 11 ; CG 34, D. 11.

<sup>2</sup> Cf. Peter-Hans KOLVENBACH, *Réponse du Saint Père (21 février 2007)*, Lettre à tous les supérieurs majeurs et aux électeurs de la 35<sup>ème</sup> Congrégation Générale, 2007/03.

<sup>3</sup> Vatican II, *Perfectae Caritatis*, 2.

<sup>4</sup> *Exercices Spirituels*, 45-47.

<sup>5</sup> *Exercices Spirituels*, 91-100.

<sup>6</sup> *Exercices Spirituels*, 97, 96.

<sup>7</sup> *Exercices Spirituels*, 136.

<sup>8</sup> Jerónimo NADAL, *Orationis Observationes*, §308, Miguel Nicolau (edit.), Roma, IHSI, 1964, p. 122.

<sup>9</sup> Jerónimo NADAL, *Orationis Observationes*, §308, Miguel Nicolau (edit.), Roma, IHSI, 1964, p. 122.

<sup>10</sup> *Récit*, 85.

compagnons fut confirmée par la vision de la Storta, où le Père Éternel, à travers Ignace, les donna à son Fils pour compagnons et promit de leur être propice à Rome<sup>11</sup>. Dieu répondait ainsi à leur constante prière, par l'intercession de la Vierge Marie, d'être « mis avec le Fils ».

4. Lorsque le pape décida d'envoyer les premiers compagnons dans diverses missions qui impliqueraient leur séparation les uns d'avec les autres, ils se demandèrent s'ils devaient s'unir en formant un corps. Ainsi qu'en témoigne la *Délibération des premiers Pères*, ils décidèrent à l'unanimité, après un discernement priant, de devenir un corps où chacun aurait le souci des autres, consolidant leur union par la connaissance mutuelle et en partageant la vie les uns des autres<sup>12</sup>.

5. Avant leur ordination sacerdotale en 1537, les premiers compagnons avaient fait vœu de pauvreté et de chasteté. En 1539, ils se demandèrent s'ils feraient vœu d'obéissance à l'un du groupe, en même temps qu'ils consacraient toute leur volonté, leur intelligence et leurs forces à l'accomplissement des missions reçues du pape. Leur réponse à cette question fut également affirmative. Après un discernement priant, ils arrivèrent à la conclusion qu'en faisant vœu d'obéissance à l'un d'entre eux, ils pourraient « accomplir en tout la volonté de Dieu notre Seigneur, avec plus de pureté, plus grande louange et plus grand mérite ».<sup>13</sup>

6. La Bulle papale *Regimini Militantis Ecclesiae* est la confirmation ecclésiale de cette expérience fondatrice. C'est pourquoi la seule manière dont la Compagnie peut rester fidèle à l'expérience historique et mystique des premiers compagnons est de « servir le Seigneur seul et l'Église son Épouse sous le Pontife Romain, Vicaire du Christ sur terre ».<sup>14</sup>

7. Le but de la formation spirituelle prévue dans les *Constitutions* est de préparer les jésuites en formation à la vie apostolique dans la Compagnie et d'approfondir la vie apostolique du corps de la Compagnie en mission. La troisième partie des Constitutions initie le novice au discernement spirituel et apostolique. Elle le confronte avec les exigences d'une vie vécue en compagnonnage au service de l'apostolat, et lui offre la possibilité de grandir dans la foi et la confiance dans le Seigneur, de connaître les obstacles au progrès humain et spirituel et de recourir aux moyens spirituels de les surmonter.<sup>15</sup>

8. Les sixième et septième parties des Constitutions s'adressent aux jésuites formés et traitent des vertus fondamentales de la vie apostolique dans la Compagnie : la *discreta caritas* et le *magis*.<sup>16</sup> La sixième partie souligne que l'amour passionné pour le Christ doit s'incarner dans l'obéissance au pape et aux supérieurs de la Compagnie, dont les ordres doivent être obéis par le jésuite formé comme s'ils venaient du Christ, car c'est pour l'amour du Christ qu'il obéit.<sup>17</sup> La septième partie tout entière est une démonstration du principe fondamental de l'obéissance : le *magis*. L'insistance est ici sur le discernement, la liberté et la créativité dans la recherche de la volonté de Dieu et l'engagement dans l'apostolat.<sup>18</sup> La fidélité à

---

<sup>11</sup> *Récit*, 96 ; Jerónimo NADAL, *Exhortationes in Hispania (1554)*, § 16 (MHSI 66, 313) ; Diego LAINEZ, *Adhortationes in librum Examinis (1559)*, § 7 (MHSI 73,133).

<sup>12</sup> *Délibération des premiers Pères (1539)*, §3 (MHSI 63, 3-4) (*Ecrits*, p.278).

<sup>13</sup> *Délibération des premiers Pères (1539)*, §4 (MHSI 63, 3-4) (*Ecrits*, p.278).

<sup>14</sup> Formule de l'Institut, *Exposcit Debitum (1550)*, §3 (MHSI 63, 375).

<sup>15</sup> *Constitutions*, 260 ; NC, 45 § 1 ; CG 32, D. 6, n. 7.

<sup>16</sup> *Constitutions*, 582.

<sup>17</sup> *Constitutions*, 547, 551.

<sup>18</sup> L'instruction d'Ignace au Jésuite envoyé pour devenir Patriarche d'Éthiopie respire l'atmosphère de cette septième partie : « Tout ce qui est ici proposé l'est à titre d'avis. Mais que le patriarche ne se croie pas obligé de s'y tenir. Qu'il s'en tienne plutôt à ce que le discernement de la charité, compte tenu de la situation du moment, et l'onction de l'Esprit Saint, qui doit être en toutes choses son principal guide, lui dicteront » (*Avis au Père Jean Nuñez Barreto*, février-mars 1555, *Ecrits*, p.933) (MHSI 36, 689-690).

l'obéissance devient ainsi la manière dont le jésuite incarne les valeurs de l'évangile et des Exercices Spirituels : la disponibilité pour être au service du Royaume de Dieu et la liberté d'être un « homme pour les autres ».

### Aspects théologiques de l'obéissance

9. Avant toute chose, notre obéissance cherche à accomplir la volonté de Dieu. Son fondement est un amour personnel pour Jésus-Christ qui a daigné nous choisir pour compagnons. Le Saint-Esprit, qui a librement répandu cet amour en nos cœurs, nous inspire le désir de nous identifier au Christ et il nous donne la force d'avoir en nous « les mêmes sentiments qui furent dans le Christ Jésus ». <sup>19</sup> Ce désir de « revêtir la même livrée que le Seigneur » <sup>20</sup> nous situe dans la mystique du troisième degré d'humilité. <sup>21</sup>

10. Nos vœux de religieux nous mettent avec le Seigneur et nous conduisent à le suivre en fidélité à la mission d'annoncer le Royaume qui lui a été confiée par le Père. Dès le premier instant de son existence, la vie de Jésus fut orientée vers le Père : « Me voici. Je suis venu pour faire ta volonté ». <sup>22</sup> Jésus n'a d'autre nourriture que de faire la volonté du Père. <sup>23</sup> Conscient d'être envoyé par le Père « afin que quiconque voit le Fils et croit en Lui ait la vie éternelle », <sup>24</sup> Jésus ne fait rien de lui-même. Il fait seulement « ce qu'il voit faire au Père ». <sup>25</sup>

11. La fidélité de Jésus à sa mission le met en conflit avec le péché et l'injustice humaine, et le conduit à « la mort, la mort sur une croix ». <sup>26</sup> Dominant sa propre résistance et sa faiblesse : « Abba, Père, non pas ce que je veux, mais ce que tu veux », <sup>27</sup> Jésus devient la source du salut pour tous en accomplissant la volonté du Père : « Tout Fils qu'il était, il apprit, de ce qu'il souffrit, l'obéissance, et après avoir été rendu parfait, il est devenu pour tous ceux qui lui obéissent principe de salut éternel ». <sup>28</sup>

12. Etre unis au Christ comme ses compagnons dans l'obéissance à la volonté du Père nous permet de devenir les serviteurs de sa mission d'évangélisation. L'obéissance nous rend libres de nous donner totalement au service de l'Évangile. En nous libérant de nos « attachements et intérêts propres » <sup>29</sup>, l'obéissance nous permet de nous consacrer exclusivement à ce que Dieu aime et à ceux qui sont l'objet d'une attention spéciale de Dieu.

13. Etre unis au Christ comme ses compagnons dans l'obéissance et la mission, dans la pauvreté et la chasteté, fait de nous des témoins du Royaume et de ses valeurs. <sup>30</sup> En même temps que nous aidons à la croissance du Royaume en ce monde, nous attendons sa plénitude comme un don que Dieu seul peut faire. En renonçant à user des biens de ce monde comme s'ils nous appartenaient, et en mettant nos affections et toute notre liberté au service du Royaume, nous contribuons à faire du Royaume auquel nous aspirons, une réalité ici et maintenant.

---

<sup>19</sup> Ph 2,5.

<sup>20</sup> *Constitutions*, 101.

<sup>21</sup> *Exercices Spirituels*, 167.

<sup>22</sup> He 10, 7.

<sup>23</sup> Jn 4, 34.

<sup>24</sup> Jn 6, 40.

<sup>25</sup> Jn 5, 19.

<sup>26</sup> Ph 2, 8.

<sup>27</sup> Mc 14, 36.

<sup>28</sup> He 5, 9.

<sup>29</sup> *Exercices Spirituels*, 189.

<sup>30</sup> Vatican II, *Lumen Gentium*, 44.

14. L'incarnation du Fils de Dieu dans l'histoire humaine nous invite à voir Dieu en toutes choses, et nous fait peu à peu comprendre qu'il peut se servir de toutes choses pour réaliser son œuvre de salut. C'est pourquoi notre discernement doit prendre en compte les circonstances historiques, sociales et personnelles ; c'est au cœur de ces réalités que Dieu nous appelle à accomplir sa volonté.

15. Cependant, lorsque les réalités créées ont été déformées par le péché et l'injustice, elles peuvent cesser d'exprimer la bonté de Dieu et devenir des obstacles à notre réponse à l'appel du Seigneur. C'est pourquoi un certain degré de participation à la *kenosis*<sup>31</sup> de Jésus ne sera jamais absent de nos vies. Comme Jésus, nous nous dépensons jour après jour, nous abandonnant en toute confiance à la volonté de Dieu qui nous a donné tant de preuves de son amour, même s'il peut parfois paraître lointain<sup>32</sup> ou nous être caché par les effets du péché.<sup>33</sup>

16. Par sa résurrection, le Seigneur continue d'être présent dans son Église par l'Esprit, et par l'Église il continue à faire entendre sa voix. « Qui vous écoute, m'écoute, et qui vous repousse me repousse ». <sup>34</sup> L'Église est la médiation de la Parole de Dieu et le sacrement de notre salut, malgré les imperfections de ses enfants. C'est à travers l'Église que le chrétien trouve Dieu, et c'est pour servir Dieu que nous obéissons à l'Église. Et dans l'Église, la Compagnie est un lieu privilégié où se manifeste pour nous jésuites la volonté de Dieu ; elle devient ainsi notre « chemin vers Dieu ». <sup>35</sup>

17. Nous ne serons capables de vivre notre vœu d'obéissance comme liberté et épanouissement personnel que si l'expérience mystique d'un amour passionné du Christ – Celui qui est envoyé par le Père et obéissant à la volonté du Père – demeure vivante en nous, et si nous renouvelons chaque jour notre engagement inconditionnel à être ses compagnons. C'est précisément notre amour de Jésus-Christ qui assurera la fécondité de notre travail au service de sa mission, car « les moyens qui unissent l'instrument à Dieu et le disposent à bien se laisser conduire de sa main divine sont plus efficaces que ceux qui le disposent à l'égard des hommes ». <sup>36</sup>

### **Le contexte contemporain et ses défis**

18. Bien des valeurs positives appréciées de nos contemporains sont essentielles pour vivre l'obéissance religieuse selon notre manière jésuite de procéder : respect de la personne humaine et des droits de l'homme ; disponibilité à s'engager dans un dialogue respectueux de la liberté d'expression ; ouverture à des alternatives créatrices ; désir de bâtir la communauté ; aspiration à vivre pour quelque chose de plus grand que soi. Mais notre culture est également marquée par une tendance à l'autosuffisance et à l'individualisme qui rend difficile la pratique de l'obéissance religieuse.

19. La foi en Jésus-Christ nous apprend que la réalisation de soi vient du don de soi et que la liberté n'est pas tant le pouvoir de choisir que celui de diriger nos choix vers l'amour. En même temps, l'amour de Jésus-Christ et le désir de le suivre nous poussent à nous engager avec confiance. L'engagement vis-à-vis du Verbe Incarné ne peut être séparé d'un engagement à l'égard des médiations concrètes de la Parole qui sont au centre de nos vies : l'Église et la Compagnie qui existe pour servir l'Église. Il arrive parfois, cependant, que notre

---

<sup>31</sup> Ph 2, 5-8.

<sup>32</sup> Mt 27, 46 ; Mc 15, 34.

<sup>33</sup> *Exercices Spirituels*, 196.

<sup>34</sup> Lc 10, 16.

<sup>35</sup> Formule de l'Institut, *Exposcit Debitum* (1550), § 3 (MHSI 63, 376).

<sup>36</sup> *Constitutions*, 813.

désir de nous engager envers le Seigneur dans une confiance personnelle à son égard ne s'accompagne pas du désir de nous engager vis-à-vis de l'Église, ou du corps de la Compagnie et de sa manière de procéder.

20. Un désir excessif d'autonomie a conduit certains à faire preuve de diverses formes d'autosuffisance et de manque d'engagement : défaut de disponibilité vis-à-vis de nos supérieurs ; manque de prudence dans l'expression de nos opinions ; absence d'esprit de coopération dans nos rapports avec l'Église locale, voire désaffection vis-à-vis de l'Église et de la Compagnie. Certains ont utilisé le langage du discernement pour justifier un désir de déterminer eux-mêmes leur propre mission, oubliant que, dans la Compagnie, le discernement tient compte d'une pluralité d'avis mais ne se conclut que lorsque le supérieur confie une mission.

21. Les comportements valorisés dans le monde contemporain affectent également l'exercice de l'autorité. La valeur que notre monde attache à la productivité peut conduire à des excès de travail et ceci peut entraîner un manque d'attention envers les personnes. L'exercice de l'autorité peut se réduire à l'exercice d'un pouvoir qui marginalise les autres, ou à une demande d'être entendu que n'accompagne pas une suffisante disponibilité à écouter. Nous savons que de telles tendances défigurent bien des structures et des relations dans le monde actuel ; nous ne pouvons pas imaginer que nous sommes indemnes de leur influence lorsque l'obéissance nous place dans des positions d'autorité dans la Compagnie, ou dans des institutions à travers lesquelles la Compagnie remplit sa mission.

22. Toutes ces attitudes existent autour de nous et en nous. Beaucoup d'entre elles sont toutefois étrangères à l'esprit de l'évangile, loin de l'esprit d'obéissance que la Compagnie désire pour ses membres, loin également de l'idéal d'obéissance que présuppose notre manière de procéder.

### **Quelques aspects spécifiques de la pratique de l'obéissance dans la Compagnie**

23. La pratique de l'obéissance dans la Compagnie s'enracine dans l'expérience spirituelle d'Ignace et des premiers compagnons. Rassemblés par les Exercices Spirituels, ils en vinrent à ne poursuivre qu'un seul but : être envoyés en mission à l'image du Fils, et ainsi servir le Seigneur en compagnons. L'obéissance dans la Compagnie est donc fondée sur le désir d'être réellement envoyé, de servir totalement et de créer des liens toujours plus profonds d'union entre nous.<sup>37</sup>

24. Ces trois composantes se rejoignent dans le compte de conscience. C'est pour cette raison que le compte de conscience est essentiel<sup>38</sup> pour la pratique de l'obéissance dans la Compagnie. Un jésuite révèle à son supérieur tout ce qui se passe dans son âme, les grâces qu'il a reçues et les tentations qu'il a éprouvées, de sorte que son supérieur puisse l'envoyer en mission avec davantage de prudence et de confiance. Ce compte de conscience est renouvelé chaque année, de telle manière que le jésuite et son supérieur puissent évaluer et confirmer ensemble cette mission.

25. Ce degré d'ouverture est possible parce que nos supérieurs sont aussi nos compagnons. Ignace voulait que les supérieurs aiment leurs compagnons. Aimer, c'est agir de façon responsable. Les jésuites ont la responsabilité de se révéler complètement à leurs supérieurs ; et les supérieurs ont la responsabilité d'écouter leurs frères attentivement et de dialoguer avec

---

<sup>37</sup> NC 149-156.

<sup>38</sup> NC 155 § 1.

eux en toute sincérité. Ceci est spécialement vrai lorsqu'un jésuite présente humblement à son supérieur les difficultés qu'il a avec la mission qui lui a été confiée - une pratique qu'Ignace appréciait et qu'il encourageait.<sup>39</sup>

26. La confiance qui caractérise l'obéissance est mutuelle. Les jésuites font un acte de confiance envers leurs supérieurs lorsqu'ils obéissent ; les supérieurs font un acte de confiance envers leurs frères lorsqu'ils les envoient en mission. Le fondement de cette confiance est le fait que le supérieur apprécie le jésuite qu'il envoie comme un homme de discernement, c'est-à-dire quelqu'un qui cherche la familiarité avec le Seigneur par la prière, qui désire être libre des attachements désordonnés et ainsi s'ouvre à la conduite de l'Esprit dans une recherche constante pour découvrir la volonté divine.

27. Parce qu'Ignace faisait confiance aux désirs priants des jésuites qu'il envoyait en mission, il laissait beaucoup à leur discrétion.<sup>40</sup> Suivant l'exemple d'Ignace, la Compagnie attend des jésuites qu'ils exercent leur créativité en s'acquittant de leur mission comme ils jugent que le demandent les circonstances, et qu'ils aillent au-delà de ce qui leur a été demandé selon le véritable esprit du *magis*.<sup>41</sup> Ainsi, la confiance du supérieur s'exprime dans une délégation effective, et le jésuite qui obéit sait qu'il peut compter sur son supérieur pour être ouvert aux initiatives créatrices qu'il pourra proposer.<sup>42</sup> C'est la raison pour laquelle l'obéissance dans la Compagnie a été justement décrite comme un exercice de fidélité créatrice.<sup>43</sup> Elle est créatrice parce qu'elle fait appel à la liberté et à l'ingéniosité de l'individu. C'est une fidélité parce qu'elle demande une réponse généreuse aux directives du supérieur, dont le devoir est de prendre des décisions « en considérant la fin des Constitutions qui est le plus grand service divin et le plus grand bien de ceux qui vivent dans cet Institut.<sup>44</sup>

28. Il serait erroné de penser que la pratique de l'obéissance se limite à la relation entre le supérieur et le jésuite individuel. La communauté a son rôle à jouer. Nous obéissons à nos supérieurs en communauté, de sorte que notre vie commune peut effectivement soutenir notre mission et devenir un signe que la communion entre hommes dont notre monde a tant besoin, est possible.<sup>45</sup> La communauté est aussi un lieu privilégié pour la pratique du discernement apostolique, qu'il s'agisse d'un discernement en commun organisé<sup>46</sup> ou de conversations informelles ayant pour but la meilleure manière de poursuivre la mission. Un tel discernement nous aidera non seulement à bien accepter notre mission personnelle mais aussi à nous réjouir des tâches reçues par nos compagnons et à les y soutenir. Notre mission commune se trouve alors renforcée et l'union des cœurs et des esprits s'approfondit.

29. Pour Ignace et pour le jésuite, l'obéissance est aussi une grâce et un don. Elle est un chemin où nous sommes appelés par le Seigneur, et c'est le Seigneur qui nous rend capables de suivre ce chemin à son service. Une vie de réponses généreuses à la grâce de l'obéissance permet à un jésuite de servir joyeusement et avec fruit.

---

<sup>39</sup> *Constitutions*, 543, 627.

<sup>40</sup> *Constitutions*, 633-635.

<sup>41</sup> *Constitutions*, 622-623.

<sup>42</sup> CG 31, D. 17, n. 11.

<sup>43</sup> Tout ceci éclaire la signification d'expressions telles que « le bâton d'un vieillard » ou « *perinde ac cadaver* » qui se trouvent dans les Constitutions. Le contexte indique clairement qu'obéir ne signifie pas demeurer inerte. Il s'agit plutôt de s'offrir à être porté par la mission conférée par le supérieur. « C'est ainsi en effet que l'obéissant doit s'employer allègrement à tout ce à quoi le supérieur veut l'employer pour aider tout le corps de l'Ordre » (*Constitutions*, 547)

<sup>44</sup> *Constitutions*, 746.

<sup>45</sup> Peter-Hans KOLVENBACH, *Lettre sur la vie communautaire (12 mars 1998)*, AR 22 (1996-2002) 276-289.

<sup>46</sup> NC 150-51.

### Le quatrième vœu d'obéissance au pape pour les missions

30. Ignace et ses premiers compagnons se sont offerts au Vicaire du Christ pour être envoyés en mission, par « désir de servir l'Eglise de la manière la plus utile et la plus efficace ». <sup>47</sup> Avec le quatrième vœu que prononcent les profès, le corps entier de la Compagnie se met à la disposition du ministre du successeur de Pierre pour « être répartis dans la vigne du Christ notre Seigneur ». <sup>48</sup> Nous réalisons ainsi une plus grande disponibilité à la volonté divine et offrons à l'Eglise un meilleur service.

31. Le quatrième vœu, qu'Ignace lui-même définit comme « l'origine et le fondement premier de la Compagnie », <sup>49</sup> exprime la spécificité de celle-ci : une disponibilité totale pour servir l'Eglise là où le pape nous envoie. Le quatrième vœu dit clairement aussi quelle est la place de la Compagnie dans l'Eglise. Il incorpore structurellement la Compagnie dans la vie de l'Eglise en liant son charisme d'ordre religieux apostolique à la structure hiérarchique de l'Eglise dans la personne du pape. C'est par ce vœu que la Compagnie participe à la mission universelle de l'Eglise et que l'universalité de sa mission, réalisée à travers une grande variété de ministères au service des Eglises locales, est garantie.

32. Selon les Constitutions, « toute (l') intention dans ce quatrième vœu d'obéir au Pape portait et porte encore sur les missions »... pour « être disséminés en différentes parties du monde ». <sup>50</sup> Telle est la matière du vœu. Mais les Constitutions nous invitent aussi à nous distinguer dans l'obéissance « non seulement dans les choses obligatoires, mais encore dans les autres, même si l'on ne voyait qu'un signe de la volonté du supérieur, sans ordre exprès ». <sup>51</sup> Ceci est pleinement en harmonie avec l'idéal ignatien de l'obéissance selon lequel « l'obéissance est imparfaite quand, mise à part l'exécution, il n'y a pas cette conformité de vouloir et de sentiment entre celui qui commande et celui qui obéit ». <sup>52</sup>

33. La disponibilité promise par le quatrième vœu se différencie de la spiritualité ignatienne du « sens vrai que nous devons avoir dans l'Eglise » ou du « *sentire cum ecclesia* ». <sup>53</sup> Cependant, les deux sont enracinés dans l'amour que nous éprouvons pour le Christ notre Seigneur, un amour qui se traduit en amour de l'Eglise et de celui qui « tient pour nous la place du Christ notre Seigneur ». <sup>54</sup> C'est pourquoi nous disons être unis au pape effectivement et affectivement. Pris ensemble, le quatrième vœu et notre spiritualité ecclésiale nous poussent à offrir le service que le pape nous demande. <sup>55</sup>

34. La Compagnie rend grâce à Dieu pour sa vocation à servir l'Eglise et trouve une grande consolation dans les innombrables exemples de jésuites généreux qui offrent leurs vies au

---

<sup>47</sup> BENOÎT XVI, *Discours aux pères et frères de la Compagnie de Jésus (22 avril 2006)*, AR 23,4 (2006) 683.

<sup>48</sup> *Constitutions*, 604.

<sup>49</sup> *Declarationes circa missiones (1544-1545)* (MHSI 63, 162) ; Cf. Pierre FAVRE, *Mémorial*, 18 ; CG 31, D. 1, n. 4.

<sup>50</sup> *Constitutions*, 529 et 605.

<sup>51</sup> *Constitutions*, 547. Bien qu'ici les Constitutions se réfèrent à l'obéissance aux supérieurs jésuites, la 31ème Congrégation Générale applique la citation à l'obéissance au Pape : « Nous devons tendre de toutes nos forces à la pratique de cette vertu d'obéissance, dans laquelle notre Père Saint Ignace a voulu que nous nous distinguions, à l'égard du Souverain Pontife d'abord, puis à l'égard des supérieurs de la Compagnie, en obéissant non seulement dans ce qui est obligatoire, mais aussi dans le reste, même sans ordres exprès, sur un simple signe de la volonté du supérieur » (CG 31, D. 17, n. 10).

<sup>52</sup> *Constitutions*, 550.

<sup>53</sup> *Exercices Spirituels*, 352. Cf. CG 34, D. 11 ; Peter-Hans KOLVENBACH SJ, *Allocution finale à la 69ème Congrégation des Procureurs (23 septembre 2003)*, AR 23,1 (2003) 431-438.

<sup>54</sup> *Constitutions*, 552.

<sup>55</sup> NC 253.

service de la mission du Christ à travers le monde, se rendant disponibles pour les missions confiées par le Saint Père et collaborant avec les Eglises locales sous la direction de leurs pasteurs. Au nom de toute la Compagnie, la 35<sup>ème</sup> Congrégation Générale demande pardon au Seigneur pour toutes les fois où ses membres ont manqué d'amour, de discrétion ou de fidélité dans leur service de l'Eglise. Cette Congrégation réaffirme en même temps l'engagement de la Compagnie à grandir chaque jour dans l'amour de l'Eglise et la disponibilité envers le pape.

### **Obéissance dans la vie de tous les jours**

35. Cette Congrégation ne désire pas répéter tout ce qui est établi concernant l'obéissance dans les Constitutions et les Normes Complémentaires, et elle ne veut pas non plus répéter les directives sur l'obéissance des décrets des Congrégations Générales récentes. Mais nous désirons offrir quelques conseils qui nous aident dans les circonstances présentes, pour que nous puissions continuer, comme Saint Ignace nous y exhorte<sup>56</sup>, à nous distinguer dans la perfection de notre obéissance.

#### *Jésuites en formation*

36. La 35<sup>ème</sup> Congrégation Générale invite les jésuites en formation à vivre leur incorporation progressive dans la Compagnie d'un cœur joyeux, renouvelant l'expérience féconde des premiers compagnons d'être des amis dans le Seigneur et consacrant leur vie à servir généreusement tous les hommes et toutes les femmes, particulièrement les plus défavorisés.

37. Nous encourageons les jésuites en formation à progresser, au long des étapes de leur formation, dans la spiritualité de l'obéissance et dans la disponibilité pour mettre leur vie et leur liberté au service de la mission du Christ. Ils tireront profit des occasions d'abnégation que leur offriront certainement la vie communautaire, l'assiduité persévérante et rigoureuse aux études et d'autres aspects de leur expérience. L'abnégation, « fruit de la joie qui naît de la présence du Royaume et d'une identification progressive avec le Christ »<sup>57</sup>, est une vertu nécessaire aux jésuites pour accepter paisiblement les exigences parfois difficiles de l'obéissance.

38. Nous encourageons les formateurs à aider les jésuites en formation à comprendre et à vivre la source mystique de l'obéissance : un amour inconditionnel du Seigneur qui leur inspirera le désir de le servir en accomplissant la volonté du Père. Nous demandons aux formateurs d'aider les jésuites en formation à prendre conscience progressivement des exigences d'une vie d'obéissance : l'ouverture aux supérieurs, l'estime du compte de conscience, l'exercice responsable de l'initiative personnelle et l'esprit de discernement qui accepte de bon cœur les décisions du supérieur.

39. La spiritualité et la tradition de la Compagnie demandent des jésuites qu'ils soient animés d'un esprit d'obéissance au pape comme quelque chose d'essentiel à notre mission et à notre identité. La formation spirituelle et ecclésiale du jésuite doit mettre l'accent sur la

---

<sup>56</sup> « Nous pouvons souffrir qu'en d'autres ordres religieux on nous surpasse en jeûnes, veilles et autres austérités que chacun observe saintement selon sa règle. Mais, pour la pureté et la perfection de l'obéissance, pour le renoncement vrai à notre volonté et l'abnégation de notre jugement, je désire instamment, Frères très chers, que se signalent ceux qui, dans cette Compagnie, servent Dieu notre Seigneur ». *Lettre aux compagnons du Portugal* (26 mars 1553) (MHSI 29, 671) (*Ecrits*, p. 836).

<sup>57</sup> NC 223, §4.

disponibilité pour la mission et « la juste attitude de service (que nous devons avoir) au sein de l'Église », comme la définit la 34<sup>ème</sup> Congrégation Générale.<sup>58</sup>

#### *Jésuites formés*

40. La 35<sup>ème</sup> Congrégation Générale invite les jésuites formés à grandir dans la liberté intérieure et la confiance en Dieu. Ainsi pourra se développer leur disponibilité à aller n'importe où dans le monde et à entreprendre n'importe quel ministère d'intérêt plus universel ou de plus grande fécondité.<sup>59</sup>

41. La Congrégation encourage tous les jésuites à faire grandir leur affection pour le Saint Père et leur respect pour les pasteurs de l'Église, et à corriger les manquements qui pourraient exister à cet égard.

42. De la même façon, la Congrégation demande à tous les jésuites de reconnaître avec gratitude le service que les supérieurs locaux et les supérieurs majeurs rendent à la Compagnie, et de les soutenir dans leur tâche.

43. Il est d'importance vitale que tous les jésuites considèrent le compte de conscience comme essentiel pour la pratique de l'obéissance, et qu'ils le rendent conformément aux directives du Père Kolvenbach dans sa lettre à la Compagnie du 21 février 2005. Puisque la mission est « confiée, confirmée ou changée »<sup>60</sup> lors du compte de conscience, celui-ci doit être rendu avant tout au supérieur majeur. Cependant, ce que la lettre dit concernant l'ouverture de conscience au supérieur local doit aussi être noté : « un jésuite peut toujours ouvrir sa conscience à son supérieur local.... et il (est) possible à celui-ci, le cas échéant, de le demander ».<sup>61</sup>

44. Nous demandons aux jésuites de traiter avec le supérieur local de toutes les questions qui relèvent de sa compétence et de ne pas les soumettre directement au supérieur majeur.

45. Dans les circonstances actuelles, il n'est pas rare que des jésuites se trouvent engagés dans des œuvres de la Compagnie sous la direction d'un directeur d'œuvre qui peut être ou ne pas être jésuite. Dans les deux cas, les jésuites doivent au directeur d'œuvre une coopération complète et loyale en ce qui regarde leur charge. Ils doivent faire tous leurs efforts pour contribuer à ce que l'œuvre conserve son identité jésuite.

46. La Congrégation souhaite exprimer sa profonde reconnaissance aux jésuites formés d'un âge avancé qui ont consacré leur vie au service de l'Église. Nous voulons également leur rappeler qu'ils sont aussi étroitement identifiés au Seigneur lorsqu'ils le servent avec une énergie réduite ou même dans la maladie et la souffrance, qu'ils l'étaient lorsqu'ils allaient dans les villes et les villages proclamer le royaume.<sup>62</sup> Ceux dont la tâche principale est de prier pour l'Église et la Compagnie, sont réellement en mission, et leur contribution au bien-être de la Compagnie et à son service du Royaume ne saurait être assez soulignée car ils donnent un exemple de remise de soi entre les mains de Dieu qui ne peut qu'inspirer et consoler leurs frères.

---

<sup>58</sup> CG 34, D. 11.

<sup>59</sup> *Constitutions*, 622.

<sup>60</sup> Peter-Hans KOLVENBACH, *Le compte de conscience (21 février 2005)*, AR 23, 3 (2005) 558.

<sup>61</sup> Peter-Hans KOLVENBACH, *Le compte de conscience (21 février 2005)*, AR 23, 3 (2005) 558; cf. *Directives pour les supérieurs locaux*, 16, AR 22 (1996-2002) 429.

<sup>62</sup> Cf. *Exercices Spirituels*, 91.

### *Supérieurs*

47. La Congrégation Générale encourage les supérieurs majeurs à s'acquitter de leur rôle avec joie et confiance, à confier aux jésuites leur mission avec clarté, et à témoigner intérêt et attention à ceux qu'ils envoient en mission.

48. Lorsque les supérieurs majeurs nomment des non jésuites directeurs d'œuvre, ils doivent prendre en compte non seulement la compétence professionnelle des candidats mais aussi la compréhension qu'ils ont et l'engagement qu'ils prennent à l'égard de notre mission et de notre manière de procéder.

49. Dans un esprit de subsidiarité, nous recommandons aux supérieurs majeurs de respecter le domaine qui relève proprement du pouvoir de décision du supérieur local

50. La Congrégation Générale souligne une fois encore l'importance du rôle de supérieur local. Les supérieurs locaux doivent recevoir la formation et la préparation nécessaires à leur mission. À cet égard, les supérieurs majeurs ont la responsabilité d'offrir des cours et des programmes réguliers, au moment opportun, pour préparer des supérieurs locaux.

51. Le supérieur local partage avec toute la communauté la responsabilité de l'attention et de la formation à accorder aux jésuites qui n'ont pas encore prononcé leurs derniers vœux. Les supérieurs veilleront spécialement à leur demander un compte de conscience deux fois par an, à assurer la rénovation de leurs vœux, et à entretenir un esprit de communauté qui encourage le jésuite en formation à grandir comme personne et comme religieux.

52. Il est important que la vie de communauté soit réglée selon des normes claires. Les supérieurs locaux collaboreront avec leurs frères pour élaborer et pour mettre en œuvre un projet communautaire et des directives pour la vie de communauté, qui seront évalués à l'occasion de la visite du supérieur majeur ou à d'autres moments opportuns.<sup>63</sup>

### **Conclusion**

53. Au cours de son voyage de pèlerin de Loyola à Rome, Ignace n'a pas cessé de prier Marie, Notre Dame, la suppliant de lui obtenir la grâce d'être reçu sous l'étendard de son Fils.<sup>64</sup> Dans sa réponse "Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon ta parole,"<sup>65</sup> Marie nous montre comment vivre dans une totale disponibilité et placer nos vies entières au service de son Fils. Dans son conseil aux serviteurs, à Cana, "Faites tout ce qu'il vous dira,"<sup>66</sup> Marie nous indique l'orientation fondamentale qui doit guider nos vies. Pour cette raison, la Compagnie a toujours vu en Marie un modèle d'obéissance.

54. Par l'intercession de Marie, la Mère du Seigneur, de St Ignace, et de la grande compagnie de frères qui ont vécu leur vie d'obéissance avec un amour si profond qu'il en a conduit quelques-uns jusqu'au martyre, la Compagnie se consacre de nouveau à la pratique de l'obéissance "pour un plus grand service divin et un bien plus universel."<sup>67</sup>

---

<sup>63</sup> NC 319, 324

<sup>64</sup> *Exercices Spirituels*, 147.

<sup>65</sup> Lc 1, 38.

<sup>66</sup> Jn 2, 5.

<sup>67</sup> *Constitutions*, 618 et 622.